



Charte Ethique

Les mesures de base que je m'engage à respecter, en tant que jardinier, dans le cadre de l'AJL

Je m'engage à prendre soin du jardin et à l'entretenir en « bon père de famille », dans le respect de l'environnement, des règles du jardinage biologique, des parcelles voisines et de mes hôtes.

Je veille donc à :

□ Respecter mes hôtes

- Je respecte le calme des lieux ainsi que la tranquillité des riverains.
- Je respecte l'accord concernant les modalités d'accès au lieu (horaires, ...).
- Je m'assure d'avoir l'autorisation du propriétaire avant de venir avec mon animal domestique, que je tiens en laisse. Je m'engage en tous les cas à ramasser ses déjections.
- Je ne viens pas sur la parcelle avec des personnes qui n'auraient pas été présentées au préalable au propriétaire.

□ Jardiner en prenant soin de la biodiversité et de ma santé, et n'utilise donc pas de produits phytosanitaires et autres biocides de synthèse.

- Je privilégie plutôt une bonne association de plantes au potager, l'utilisation de produits naturels et biologiques, ainsi qu'un désherbage mécanique du sol.

□ Jardiner avec et pour la nature

- Je veille notamment à respecter la faune et la flore qui entoure ma parcelle. Je planterai ou sèmerai donc des espèces d'arbres qui attirent les insectes auxiliaires ou pollinisateurs ou qui assurent un refuge à la faune sauvage.
- Je veille à maintenir des espaces sauvages au sein du jardin et favorise l'installation d'espèces locales et variées. J'évite d'installer des plantes invasives.

□ Prendre soin du sol et de la vie qu'il contient

- Je veille notamment à privilégier le recyclage des déchets biodégradables au jardin, et assurerai leur transformation en compost, matière riche et fertile, que je rendrai à la terre.
- Je ne pratique aucune activité susceptible de polluer le sol, et j'évite notamment de brûler mes déchets, mêmes d'origine organique.

□ Utiliser l'eau de manière parcimonieuse

- Je privilégie la réutilisation de l'eau de pluie et fait usage, autant que possible, des techniques de paillage qui permettent d'économiser l'eau.

□ Entretenir correctement les abords de ma parcelle

- Je veille à ne pas abandonner de déchets, à part ceux destinés au compost, dans le jardin. Les dépôts de ferraille, de bois, ou de matériaux hétéroclites, le stockage de matières inflammables ou de produits dangereux sont interdits.